



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU  
117 RUE ST-LOUIS  
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0**

## **AVIS PUBLIC**

**Entrée en vigueur du règlement numéro 25-475 intitulé Règlement modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 10-370.**

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 5 mai 2025, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 25-475 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 10-370 ».

L'objet de ce règlement a pour objet de permettre son application sur l'ensemble de son territoire.

La municipalité régionale de comté des Maskoutains a délivré un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 27 mai 2025.

Ce règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 27 mai 2025 et est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 117, rue St-Louis à Saint-Marcel-de-Richelieu durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Marcel-de-Richelieu, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025

A blue ink signature of Julie Hébert, which appears to read "Julie Hébert" followed by "Directrice générale et Greffière-trésorière".

**Julie Hébert  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière**